



DIRIGEANT



RESPONSABLE  
ENTRETIEN



SALARIÉ

# Refus d'entretien 2 ans

Objet : refus de passage de l'entretien professionnel par le salarié

## CADRE RÉSERVÉ AU CHARGÉ DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Prénom et Nom de la personne chargée des entretiens : \_\_\_\_\_

Convocation réceptionnée le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ par le salarié

Fréquence des entretiens dans l'entreprise :

- Les entretiens professionnels sont réalisés auprès de chaque salarié tous les 2 ans dans l'entreprise.
- Les entretiens professionnels sont organisés tous les \_\_\_\_\_ an(s) auprès des salariés, sur accord collectif d'entreprise (à présenter en cas de contrôle).

Je certifie sur l'honneur que Monsieur / Madame (Prénom et nom) \_\_\_\_\_, salarié(e) de l'entreprise nommée ci-dessus, ne souhaite pas se présenter à son entretien professionnel.

## CADRE RÉSERVÉ AU SALARIÉ

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, certifie que l'entreprise \_\_\_\_\_ m'a convoqué(e) à la date indiquée ci-dessus pour mon entretien professionnel, et refuse d'exercer mon droit de salarié qui est celui de bénéficier d'un entretien professionnel organisé dans mon entreprise.

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du salarié :

Signature de l'entreprise :